## LA COMPLAINTE DE CONSTANTINOPLE

Ι

Souspirant por l'umain lingnage

Et penssis au cruel domage

Qui de jor en jor i avient,

Vous vueil descouvrir mon corage, fol 326 r°

Que ne sai autre laborage<sup>1</sup>:

6 Du plus parfont du cuer me vient.

Je sai bien, et bien m'en sovient,

Que tout a avenir covient

Quanc'ont dit li prophete sage:

Or porroit estre, se devient,

Que la foi qui foible devient<sup>2</sup>

12 Porroit changier nostre langage.

Π

Nous en sons bien entré en voie,

N'i a si fol qui ne le voie,

Quant Constantinoble est perdue

Et la Moree se ravoie

A recevoir tele escorfroie<sup>3</sup>

Dont sainte Yglise est esperdue ;

Qu'el cors a petit d'atendue

Quant il a la teste fendue.

Je ne sai que plus vous diroie:

Se Ihesucriz ne fet aïue

A la Sainte Terre absolue,

24 Bien li ert esloingnie joie.

Ш

D'autre part vienent li Tartaire

Que l'en fera més<sup>4</sup> a tart taire,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cf. *J* 10-11, et la notice de ce poème, p. 305.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 11-12. Il s'agit de la diminution de la foi qui, selon la prophétie, sera l'un des signes annonciateurs de la fin du monde (Matth., XXIV, 12). — *changier nostre langage*, parce que, la catastrophe se produisant, nous n'aurons plus lieu de nous réjouir.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> escorfroie. On attend ici l'idée de « coup » : de là les traductions « attaque violente » (Godefroy) et « Spalt, Riss, Sehnitt (?) » (Tobler-Lommatzsch). — Leo SPITZER (Romania, LXVIII, 1944-1945, p. 374) verrait plutôt là un mot « signifiant l'hérésie, la collectivité des hérétiques ». Selon M. Albert HENRY, Chrestomathie, II, Glossaire (cf. note 17 de la p. 72) : « engeance, ordure (?) ». Autant d'hypothèses. — En tout cas, le mot escofraie (forme variable selon les mss.), « anus, cloaque de l'oiseau » (Modus et Ratio, 90, 93-94), n'a rien à voir ici. Ni non plus le nom d'Escorfroie (var. Escorfaude et Escorfine) fille, dans Mangis d'Aigremont (éd. Castets, dans Revue des Langues romanes, t. XXXVI, 1892, pp. 5-259, v. 2929, 2989, 3020, 3130), du géant païen Escorfaut, encore plus grande que son père et « noire comme mûre ».

<sup>4</sup> més, « désormais ».

C'on n'avoit cure d'aler querre.

Diex gart Jasphes, Acre, Cesaire!

Autre secors ne lor puis faire,

Que je ne sui més<sup>5</sup> hom de guerre.

Ha! Antioche, sainte terre<sup>6</sup>,

Qui tant coustastes a conquerre

Ainz c'on vous peüst a nous traire!

Qui des ciex cuide ouvrir la serre<sup>7</sup>

Comment puet tel dolor soufferre?

S'il a Dieu, c'ert dont par contraire<sup>8</sup>.

IV

Isle de Cret, Corse et Sezile,
Chypre, douce terre et douce isle
Ou tuit avoient recouvrance,
Quant vous serez en autrui pile,
Li rois tendra deça<sup>9</sup> concile
Comment Aiouls s'en vint en France<sup>10</sup>,
Et fera nueve remanance<sup>11</sup>
A cels qui font nueve creance<sup>12</sup>,
Novel Dieu et nueve Evangile,
Et lera semer, par doutante,
Ypocrisie sa semance,
Qui est dame de ceste vile<sup>13</sup>.

Se li denier que l'en a mis En cels qu'a Dieu se font amis Fussent mis en la Terre Sainte, Ele en eüst mains d'anemis, Et mains tost s'en fust entremis Cil<sup>14</sup> qui l'a ja brisie et frainte. Més trop a tart en faz la plainte,

<sup>5</sup> més, « aucunement ». S'expliquerait mieux au sens de « jamais » si l'on avait fui au lieu de sui.

54

30

36

42

48

<sup>6 31-33.</sup> Allusion à la première croisade, dont le souvenir était conservé en particulier dans la *Chanson d'Antioche* : d'où Rutebeuf a pu retenir les noms de Bohémond, de Baudouin, de Godefroi et de Tancrède (AE 335, et X 155).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> 34-35. « Celui qui prétend s'ouvrir les portes du ciel, comment peut-il (sans rien faire) supporter... »

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> « S'il va au ciel (cf. *E* 95-96 et note), ce sera donc contre l'ordre naturel des choses ». Exemples de ce sens de *par contraire* relevés par F. LECOY (*Rom.*, LXIX, 398).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> deça, « de ce côté-ci de la mer ». — Concile vise sans doute l'assemblée du 10 avril 1261 (voir la notice).

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Allusion possible, mais obscure, à la chanson d'*Aiol*, dont le héros eut de petits commencements avant de sauver la France, par comparaison ironique avec le cas des Frères dont il va être immédiatement question.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> remanance, « établissement ». Allusion aux constructions faites par les Frères aux frais du roi (voir la notice).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> 44-45. Cf. *G* 40 et note.

<sup>13</sup> ceste vile, Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Cil. Ou bien Michel Paléologue, ou bien, d'après la strophe III, le chef des Tartares (Baïbars).

Qu'ele est ja si forment empainte Que ses pooirs n'est més demis<sup>15</sup>. De legier sera més atainte, Quant sa lumiere est ja estainte Et sa cire devient remis<sup>16</sup>. VI

60

66

72

78

84

VII

De la Terre Dieu qui empire, Sire Diex, que porront or dire Li rois et li quens de Poitiers? Diex resueffre novel martire; Or facent large cimetire Cil d'Acre, qu'il lor est mestiers. Toz est plains d'erbe li sentiers<sup>17</sup> C'on soloit batre volentiers Por offrir l'ame en lieu de cire; Et Diex n'a més nus cuers entiers, Ne la Terre n'a nus rentiers<sup>18</sup>, Ainçois se torne a desconfire.

Jherusalem, ahi! ahi<sup>19</sup>!
Com t'a blecié et esbahi
Vaine Gloire, qui toz maus brasse!
Et cil qui seront envaï
Si charront la ou cil chaï
Qui par orgueil perdi sa grace.
Or du fuïr! la mort les chace,
Qui lor fera de pié eschace<sup>20</sup>.
Tart crieront: « Trahi! Trahi! »,
Qu'ele a ja entesé sa mache,
Ne jusqu'au ferir ne manace<sup>21</sup>:
Lors harra Diex qui le haï.
VIII

Or est en tribulacion La terre de promission, A pou de gent toute esbahie. Sire Diex, por qoi l'oublion, Quant por nostre redempcion

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> « n'est même plus à la moitié de ce qu'il était ». Pour l'expression, cf. *Testament de Jean de Meung*, v. 1402 : « ses vivres (ce qui lui reste de temps à vivre) n'est pas, espoir, demis ».

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> remis, participe passé pris substantivement (« cire fondue »).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> 67-68. Cf. Y 127-128. Image proverbiale : cf. Proverbe au vilain, n° 93, et note de Tobler.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> rentiers, redevancier qui, payant, l'entretienne.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> 73-84. Il s'agit d'abord des Frères, taxés d'orgueil et comparés à Lucifer (v. 73-78), puis (v. 79-84) de ceux qui se laissent surprendre par la mort sans rien faire pour mériter.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Cf. AB 181. « qui leur changera pied en jambe de bois », c'est-à-dire « qui leur cassera les jambes ».

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> « n'avertit pas avant de frapper ».

90 I fu la char de Dieu trahie?
L'en lor envoia en aïe
Une gent despite et haïe,
Et ce fu lor destruction.
Du roi durent avoir lor vie;
Li rois ne l'a pas assouvie:

Or guerroient sa nascion.
IX

L'en sermona por la croiz prendre, Que l'en cuida paradis vendre Et livrer de par l'apostole. L'en pot bien le sermon entendre, Més a la croiz ne vout nus tendre

La main por<sup>22</sup> piteuse parole.
Or nous desfent on la carole,
Que c'est ce qui la terre afole, *fol. 326 v*°
Ce nous vuelent li Frere aprendre;
Més Faussetez qui partout vole,
Qui crestiens tient a escole<sup>23</sup>,

108 Fera la Sainte Terre rendre.

X

102

Que sont les deniers devenuz
Qu'entre Jacobins et Menuz
Ont receüz de testament<sup>24</sup>
De bougres por loiaus tenuz
114 Et d'useriers viex et chenuz
Qui se muerent soudainement,
Et de clers aussi fetement<sup>25</sup>,
Dont il ont grant aünement
Dont li ost Dieu fust maintenuz ?
Més il le font tout autrement,
120 Qu'il en font lor grant fondement<sup>26</sup>,
Et Diex remaint la outre nuz.
XI

De Gresse vint chevalerie<sup>27</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> por, « malgré ».

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> « tient sous sa férule ».

 $<sup>^{24}</sup>$ 111-114. Au sujet de ce grief, cf.  ${\it F}$ 19-64 et note.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> 116-117. Dont a pour antécédent deniers.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Cf. v. 43 et note.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> 121-124. Écho de la théorie imaginée en complément à celle d'Orose sur la succession des empires, et selon laquelle la France avait hérité de Rome « clergie » et « chevalerie », de même que Rome les avait héritées de la Grèce. Cf. Barthélemy L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XV; Vincent DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, I, 13; Guillaume DE NANGIS, *Gesta s. Ludovici (ibid.*, t. XXI, p. 330); Chrétien DE TROYES, *Cligès*, v. 30 ss.; *Image du monde*, v. 930-1126, et, en prose, édit. Prior, pp. 77 ss.; etc. Rutebeuf associe la Bretagne à la France, probablement par référence aux romans arthuriens.

Premierement d'ancesserie,
Si vint en France et en Bretaingne;
Grant piece i a esté chierie<sup>28</sup>.

126 Or est a mesnie escherie,
Que nus n'est tels qui<sup>29</sup> la retiengne:
Mort sont Ogier et Charlemaine;
Or s'en voist, que plus n'i remaingne!
Loiautez est morte et perie:
C'estoit sa monjoie et s'ensaingne,

132 C'estoit sa dame et sa compaigne
Et sa mestre herbregerie<sup>30</sup>.

XII

[Coument amera sainte Esglize Qui ceux n'ainme par c'on la prize<sup>31</sup>? Je ne voi pas en queil meniere. Li rois ne fait droit ne justize A chevaliers, ainz les desprize (Et ce sunt cil par qu'ele est chiere), Fors tant qu'en prison fort et fiere Met l'un avant et l'autre ariere<sup>32</sup>, Ja tant n'iert hauz hom a devise<sup>33</sup>. En leu de Nainmon de Baviere Tient li rois une gent doubliere Vestuz de robe blanche et grise<sup>34</sup>.] XIII

Tant faz je bien savoir le roi<sup>35</sup>, S'en France sorsist un desroi, Terre ne fu<sup>36</sup> si orfeline;

\_

138

144

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> 125-132 et strophe suivante. La critique s'adresse non pas aux chevaliers, mais à ceux qui, à la différence des Ogier et des Charlemagne, les traitent avec mépris et sans loyauté : idée qu'on trouve ailleurs ; cf., dans la *Tabula exemplorum* p. p. Th. WELTER, n° 255, et note de la p. 131, la réponse du jongleur Hugues le Noir au « roi Philippe », qui s'étonnait qu'on ne vit plus de Rainouarts, de Rolands ni d'Oliviers : « C'est qu'il n'y a plus de Charlemagnes ». Dans notre passage, le roi visé est saint Louis, repris d'un manque de « loyauté » en des termes qui ressemblent à ceux de la chanson mentionnée ci-dessus, p. 122.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> La leçon *quil* du ms. *C* invite à lire *qui* du ms. *A* comme *qu'i* (*qui* = *qu'il*, fait bien connu). Mais *qui* s'expliquerait aussi par influence de *nus*, pris comme antécédent (comme dans *Z* 94 « n'est nus si coars qui n'i vousist estre »).

 $<sup>^{30}</sup>$  133-144. La strophe XII manque dans  $\mathcal{A}$ , mais est logiquement nécessaire pour amener la strophe XIII

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> par c', et 138, par qu', « à cause desquels ».

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> « l'un après l'autre ».

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> « si haut homme qu'il soit ».

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Les Jacobins (en réalité, de robe blanche et noire, cf. B 42) et les Cordeliers, de robe grise.

<sup>35 145-153.</sup> Le fond de cette idée — conduite d'une guerre confiée aux Frères — se retrouve dans AK 84-103, où elle vise moins directement les mêmes gens, et où est plus fortement marqué le burlesque de la situation

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> fu. Pour cet indicatif, au lieu d'un conditionnel, voir TOBLER, V. B., II, n° 14.

Que<sup>37</sup> les armes et le conroi

Et le conseil et tout l'erroi
Lessast on sor la gent beguine.
Lors si veïst l'en biau couvine
De cels qui France ont en sesine<sup>38</sup>,
Ou il n'a mesure ne roi!
Sel savoient gent tartarine,
156
Ja por paor de la marine<sup>39</sup>
Ne lesseroient cest enroi.
XIV

Li rois, qui païens asseüre<sup>40</sup>,
Pensse bien ceste encloeüre:
Por ce tient il si prés<sup>41</sup> son regne<sup>42</sup>.
Tels a alé simple aleüre
Qui tost li iroit l'ambleüre
Sor le destrier a lasche resne<sup>43</sup>.
Corte folie est plus saine
Que longue, de fol conseil plaine;
Or se tiengne en sa teneüre:
S'outremer n'eüst fet estraine<sup>44</sup>
De lui, miex en vausist le raisne,
S'en fust la terre plus seüre.

162

168

174

XV

Mesire Giefroi de Surgines, Je ne voi més deça nus signes Que l'en des or més vous sequeure. Li cheval ont mal es eschines Et li riche homme en lor poitrines. Que <sup>45</sup> fet Diex qui nes paraqueure ? Encor vendra tout a tens l'eure Que li maufé noir comme meure

Les tendront en lor desciplines;

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> *Qui*, leçon des mss. L'interprétation *if anyone* (Ham) est impossible (à cause de *on* au v. 150). La correction *Que*, « car », répond à toutes les exigences de la langue, de la strophe et du contexte.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Il s'agit des Frères.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> « par peur de la mer à traverser pour venir en France ».

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> asseüre, « laisse tranquilles ».

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> tient prés, « garde de près ».

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> 160-162. Le texte ne permet pas de croire qu'il s'agisse, comme l'a pensé M. A. Henry, de la crainte d'une révolte provoquée par la haine contre les Frères : « encloeüre » est la difficulté de la situation imaginée dans la strophe XIII (périls entraînés par l'incapacité militaire des Frères).

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Cf. le proverbe « Miez vault corte folie que longue » (Morawski, n° 1256). Pour éviter l'hiatus, *s'est* (Kressner), *rest* (Melander) : corrections superflues.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> fet estraine de lui, « fait don de (expose) sa personne ». Allusion à la croisade de 1248, pendant laquelle ne manquèrent pas les troubles à Paris et en France.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> qui (ms. A), que (ms. C). — Qui peut s'entendre comme un relatif (« lui qui »), d'autant que paraqueure est à l'indicatif.

Cels apeleront « Chantepleure 46 », Et sanz sejor lor corront seure Qui lor liront longues matines 47.

Explicit la complainte de Constantinoble.

Manuscrits: A, fol. 325  $r^{\circ}$  (132-144 mq.); C, fol. 13  $r^{\circ}$ . Texte et graphie de A (de C pour les vers 132-144).

Titre: C Ci encoumence la complainte de Coustantinoble — 7 C m'en mq. — 11 A la loi (l douteux) — 15 C Coustantinnoble — 16 C sa r. — 18 C est perdue — 19 C Qu'en — 21 C mq. — 22 C ni f. — 24 C est — 28 C Acre Jaffes Cezeire — 30 C Car; A g're — 37 C Cosse S. — 38 C Chipre — 42 C Ayoulz — 49 C S. le d. — 53 C ce fust — 68 C suet b. si v. — 69 C s'arme — 73 C ahi haï — 77 A Et c. — 79 C mors — 90 C chars — 95 C pas a sa vie — 96 A g'roient — 104 C ce que — 109 C li denier devenu — 111 C testamens — 118 C il. en f. — 119 C fondementz — 126 C qu'il — 127 C Ogiers et Charlemainne — 133-144 A mq. — 143 C gens — 148 AC Qui — 150 C g. devine — 153 C m. nesroi — 156 C aroi — 164 C Que langue — 167 A vousist; C li reignes — 169 C Messires Joffrois de Sergines — 170 C v. par d. nul — 171 C hon orendroit vos s. — 172 C m. enz e. — 174 C D. que n. — 177 C decepline — 178 C L. auront il non C. — 179 C s. secours — C Explicit.

<sup>46</sup> « gens qui pleurent après avoir chanté ». Voir l'article du T.-L. qui pourrait être aisément complété.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> matines, office pénible à cause du moment. Au figuré: lire longues matines, « infliger une longue épreuve ».